

.....

CABINET

153
Arrêté N°2020...../MS/CAB portant
nomination d'un Coordonnateur du Programme
d'Appui au Développement Sanitaire (PADS).

LE MINISTRE DE LA SANTE



- Vu la Constitution ; ✓
- Vu le décret n°2019-0004/PRES du 21 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre ; ✓
- Vu le décret n°2019-0042/PRES/PM du 24 janvier 2019 portant composition du Gouvernement ; ✓
- Vu le décret n°2019-0139/PRES/PM/SGG-CM du 18 février 2019 portant attributions des membres du gouvernement ; ✓
- Vu le décret n°2018-0092/PRES/PM/MINEFID du 15 février 2018 portant réglementation générale des projets et programmes de développement exécutés au Burkina Faso ; ✓
- Vu le décret n°2018-0093/PRES/PM/MS du 15 février 2018 portant organisation du Ministère de la santé ; ✓
- Vu l'arrêté n°2005-087/MS/SG 11 février 2005 portant création du Programme d'Appui au Développement Sanitaire (PADS) ; ✓
- 04/05/2020

ARRETE

Article 1 : Monsieur OUBIAN Souleymane, Matricule 233 662 W, Médecin Spécialiste, est nommé Coordonnateur du Programme d'Appui au Développement Sanitaire (PADS). ✓

Article 2 : Le présent arrêté abroge toutes dispositions antérieures contraires et prend effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé. ✓

Article 3 : Le Secrétaire général est chargé de l'application des dispositions du présent arrêté qui prend effet pour compter de sa date signature. ✓

Ouagadougou le, 04 MAI 2020



Professeur Léonie Claudine LOUGUE/SORGHO
Officier de l'Ordre de l'Etalon

Ampliations :

- SG/MS
- Toutes directions centrales
- Toutes DRS
- Tous services rattachés
- DCMEF
- PTF concernés
- Solde
- Intéressé
- Archives/Chrono